Nations Unies A/57/688

Assemblée générale

Distr. générale
19 décembre 2002
Français
Original: anglais

Cinquante-septième session
Point 127 a) de l'ordre du jour
Financement des forces des Nations Unies chargées du maintien de la paix au Moyen-Orient : Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement

Budget de la Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement pour l'exercice allant du 1er juillet 2003 au 30 juin 2004

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

		Paragraphes	*Page*
I.	Mandat et résultats escomptés	1–3	3
II.	Ressources nécessaires	4	7
	A. Ressources financières		7
	B. Ressources humaines		8
III.	Analyse des variations	5–14	10
IV.	Décisions que l'Assemblée générale devra prendre	15	13
V.	Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux demandes et recommandations de l'Assemblée générale et du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	16–17	14

02-75746 (F) 160103 230103

Résumé

Le présent rapport contient le budget de la Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement pour l'exercice allant du 1er juillet 2003 au 30 juin 2004, dont le montant est de 40 212 900 dollars.

Ce budget couvre le déploiement de 1 037 militaires, 41 fonctionnaires internationaux et 92 agents recrutés dans le pays.

Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis. Pour l'exercice budgétaire allant du 1er juillet au 30 juin.)

Catégorie de dépenses	*Dépenses (2001/02)*	*Montant répartis (2002/03)*	*Prévisions de dépenses (2003/04)*	*Variation*	
				Montant	*Pourcentage*
Militaires et personnel de police	16 959,4	16 790,0	16 780,7	(9,3)	(0,1)
Personnel civil	6 348,7	6 629,3	6 973,8	344,5	5,2
Dépenses opérationnelles	11 114,8	15 572,5	16 458,4	885,9	5,7
Montant brut	**34 422,9**	**38 991,8**	**40 212,9**	**1 221,1**	**3,1**
Recettes provenant des contributions du personnel	958,2	919,8	1 020,5	100,7	10,9
Montant net	**33 464,7**	**38 072,0**	**39 192,4**	**1 120,4**	**2,9**
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–	–
Total	34 422,9	**38 991,8**	**40 212,9**	**1 221,1**	**3,1**

Ressources humaines

Catégorie de personnel	*Postes approuvés (2002/03)*	*Postes proposés (2003/04)*	*Variation nette*
Contingents	1 037	1 037	–
Personnel international	41	41	–
Personnel recruté dans le pays	89	92	3

Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre sont énoncées au chapitre IV du présent rapport.

I. Mandat et résultats escomptés

1. Le Conseil de sécurité a créé la Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement (FNUOD), pour une période initiale de six mois, dans sa résolution 350 (1974), en date du 31 mai 1974. Depuis, il a renouvelé le mandat de la Force dans diverses résolutions, la plus récente étant la résolution 1451 (2002), en date du 17 décembre 2002, par laquelle il l'a prorogé jusqu'au 30 juin 2003.

2. La Force a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, à savoir favoriser la paix et la sécurité internationales en observant le dégagement entre Israël et la République arabe syrienne.

3. Dans le cadre de cet objectif général, au cours de l'exercice budgétaire, la Force contribuera à un certain nombre de réalisations en exécutant les produits clefs présentés dans les tableaux ci-après.

Composante 1 : Composante militaire

Réalisations escomptées	*Indicateurs de succès*	*Produits*
1.1 Respect de l'Accord sur le dégagement entre Israël et la République arabe syrienne	Aucune violation majeure du cessez-le-feu Règlement rapide des différends	Réunions régulières avec les parties, au niveau des agents de liaison Réunions périodiques avec les parties, à un niveau élevé 10 950 patrouilles mobiles diurnes et nocturnes 5 840 passages aux postes d'observation et de contrôle temporaires selon les besoins 52 inspections bihebdomadaires dans la zone de limitation 156 patrouilles motorisées dans la zone de limitation Mise en oeuvre du concept de déploiement et de patrouille révisé; démantèlement des positions abandonnées
1.2 Diminution du danger que posent les mines dans la zone de séparation et la zone de limitation	Aucune personne tuée ou blessée par l'explosion de mines ou de munitions	Réunions avec d'autres organismes (autorités civiles syriennes et UNICEF) Localisation, marquage et destruction des champs de mines dans la zone de séparation Appui au projet de sensibilisation aux dangers des mines de l'UNICEF
Facteur externes : Il faudra que les parties à l'Accord sur le dégagement coopèrent et que le Gouvernement syrien poursuive sa coopération avec la FNUOD pour que les événements qui surviennent dans la zone d'opérations n'empêchent pas la Force de s'acquitter de ses tâches.		

Composante 2 : Appui

Réalisations escomptées	*Indicateurs de succès*	*Produits*
2.1 Efficacité et efficience accrues de l'appui apporté à la mission	Degré de satisfaction élevé du commandant de la Force en ce qui concerne l'appui apporté aux opérations militaires courantes	Les infrastructures ont été entretenues 7 bâtiments ont été peints 10 bâtiments ont été rénovés Les toits de six bâtiments ont été refaits L'administration du personnel (41 fonctionnaires internationaux et 92 agents recrutés dans le pays) a été assurée et une formation a été dispensée à 92 membres du personnel La gestion de 60 contrats a été assurée 1 100 bons de commandes ont été établis le matériel appartenant aux contingents a été inspecté 384 véhicules ont été entretenus Services informatiques et transmissions ont été assurés de façon ininterrompue Des soins médicaux ont été administrés Le rapatriement et la relève des membres des contingents ont été assurés Des expéditions ont été effectuées Le plan d'achat a été intégralement mis en oeuvre Des ravitaillements de combat (vivres, eau, carburants et lubrifiants) ont été livrés directement aux principales position Les objectifs de la deuxième année du programme de modernisation (étalé sur trois ans) ont été mis en oeuvre : • Les améliorations suivantes ont été apportées à l'infrastructure d'hébergement : – 4 nouveaux bâtiments d'hébergement – 3 bureaux – 5 nouveaux abris

Réalisations escomptées	*Indicateurs de succès*	*Produits*
		• Le réseau de distribution d'eau et le réseau d'égouts ont été améliorés dans les deux camps (Faouar et Ziouani) • Des pylônes radio, des liaisons hertziennes et des réseaux locaux ont été installés jusqu'au niveau des positions
Facteur externes : Les fournisseurs et les entrepreneurs devront être en mesure de respecter les délais fixés par la Mission. Les Parties à l'Accord sur le dégagement devront coopérer.		

II. Ressources nécessaires

A. Ressources financières

1. Vue d'ensemble

(En milliers de dollars des États-Unis. L'exercice budgétaire va du 1er juillet au 30 juin.)

Catégorie de dépenses	*Dépenses (2001/02)*	*Montants répartis (2002/03)*	*Prévisions de dépenses (2003/04)*	*Variation*	
				Montant	*Pourcentage*
	(1)	*(2)*	*(3)*	*(4) = (3)-(2)*	*(5) = (4)/(2)*
Militaires et personnel de police					
Observateurs militaires	–	–	–	–	–
Contingents	16 959,4	16 790,0	16 780,7	(9,3)	(0,1)
Police civile	–	–	–	–	–
Unités de police constituées	–	–	–	–	–
Personnel civil					
Personnel international[a]	4 817,8	5 045,7	5 218,0	172,3	3,4
Personnel recruté dans le pays[b]	1 530,9	1 583,6	1 755,8	172,2	10,9
Volontaires des Nations Unies	–	–	–	–	–
Dépenses opérationnelles					
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	22,5	40,0	40,0	–	–
Personnel fourni par des gouvernements	–	–	–	–	–
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–	–
Consultants	–	–	–	–	–
Voyages	103,9	97,0	295,3	198,3	204,4
Installations et infrastructures	3 851,9	5 931,1	5 587,1	(344,0)	(5,8)
Transports terrestres	2 256,3	2 680,4	2 715,8	35,4	1,3
Transports aériens	–	–	–	–	–
Transports maritimes	–	–	–	–	–
Transmissions	719,0	1772,8	1 873,8	101,0	5,7
Informatique	483,0	714,5	1 581,4	866,9	121,3
Services médicaux	289,7	271,1	305,3	34,2	12,6
Matériel spécial	85,6	327,5	155,7	(171,8)	(52,5)
Fournitures, services et matériel divers	3 302,9	3 738,1	3 904,0	165,9	4,4
Projets à effet rapide	–	–	–	–	–
Total brut	**34 422,9**	**38 991,8**	**40 212,9**	**1 221,1**	**3,1**
Recettes provenant des contributions du personnel	958,2	919,8	1 020,5	100,7	10,9
Total net	**33 464,7**	**38 072,0**	**39 192,4**	**1 120,4**	**2,9**
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–	–
Total	**34 422,9**	**38 991,8**	**40 212,9**	**1 221,1**	**3,1**

[a] Les montants pour 2003/04 et 2002/03 reposent sur un taux de vacance de postes de 5 %.
[b] Le montant pour 2003/04 repose sur un taux de vacance de postes de 3 %, contre un taux nul en 2002/03.

2. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

4. Les montants prévus au titre du matériel majeur et du soutien logistique autonome qui sont compris dans le total des ressources nécessaires pour l'exercice allant du 1er juillet 2003 au 30 juin 2004 se répartissent comme suit :

Catégorie	*Montant (en milliers de dollars É.-U.)*
Matériel majeur	314,3
Soutien logistique autonome	
Restauration	135,5
Missions secondaires du génie	82,1
Neutralisation des explosifs	44,0
Magasins – divers	110,9
Services médicaux	80,0
Observation	0,4
Total partiel	**452,9**
Total	**767,2**

B. Ressources humaines

1. Militaires et personnel de police

	Effectif autorisé (2002/03)	*Effectif proposé (2003/04)*	*Variation nette*
Contingents	1 037	1 037	–

2. Personnel civil

	Personnel international										
	SGA/SSG	*D-2/D-1*	*P-5/P-4*	*P-3 à P-1*	*Service mobile*	*Services généraux*	*Services de sécurité*	**Total partiel**	*Personnel recruté dans le pays*	*Volontaires des Nations Unies*	**Total**
Bureau du commandant de la Force											
Effectif autorisé pour 2002/03	1	–	–	–	1	1	–	**3**	–	–	**3**
Effectif proposé pour 2003/04	1	–	1	–	–	1	–	**3**	–	–	**3**
Division de l'administration											
Effectif autorisé pour 2002/03	–	–	3	3	27	5	–	**38**	89	–	**127**
Effectif proposé pour 2003/04	–	1	2	3	27	5	–	**38**	92	–	**130**

	Personnel international										
	SGA/SSG	*D-2/D-1*	*P-5/P-4*	*P-3 à P-1*	*Service mobile*	*Services généraux*	*Services de sécurité*	**Total partiel**	*Personnel recruté dans le pays*	*Volontaires des Nations Unies*	**Total**
Total											
Effectif autorisé pour 2002/03	1	–	3	3	28	6	–	**41**	89	–	**130**
Effectif proposé pour 2003/04	1	1	3	3	27	6	–	**41**	92	–	**133**
Variation nette	–	1	–	–	(1)	–	–	–	3	–	**3**

III. Analyse des variations[1]

Explication

On trouvera dans la présente section, pour chaque rubrique, une indication du facteur auquel la variation est principalement imputable, les facteurs types recensés étant classés dans les quatre grandes catégories ci-après :

- **Mandat** : Variations liées à une modification de la portée ou de la nature du mandat ou à une révision des réalisations escomptées dans le cadre du mandat;
- **Facteurs externes** : Variations imputables à des acteurs extérieurs ou à des situations qui échappent au contrôle de l'Organisation;
- **Paramètres budgétaires** : Variations qui tiennent aux règles, directives et politiques de l'Organisation;
- **Gestion** : Variations dues à des décisions de gestion devant permettre d'obtenir les résultats escomptés avec plus d'efficacité (par exemple révision des priorités ou ajout de produits) ou avec plus d'efficience (par exemple réduction des effectifs ou des moyens nécessaires à l'exécution des produits sans incidence sur les produits) ou liées à des problèmes qui apparaissent au stade de l'exécution (par exemple sous-estimation du coût ou du volume des moyens nécessaires à l'exécution des produits ou retards dans le recrutement).

	Variation	
Personnel international	172,3	3,4 %

• Gestion : moyens revus à la hausse et produits inchangés

5. L'augmentation des ressources nécessaires est imputable principalement à la création d'un poste d'administrateur supplémentaire et au reclassement d'un poste d'administrateur, un poste d'agent du Service mobile étant toutefois supprimé, comme il est expliqué ci-après.

a) *Bureau du commandant de la Force.* Il est proposé de créer un poste de chef d'état-major (classe P-5) afin de garantir un commandement et contrôle opérationnels plus efficaces de la Force. Le chef d'état-major serait habilité à exercer les fonctions du commandant de la Force lorsque celui-ci devrait s'absenter pour des voyages officiels ou des congés. Pour le même bureau, il est proposé de supprimer un poste d'agent du Service mobile (classe FS-2) – celui du chauffeur du commandant de la Force – dans la mesure où il n'a pas été pourvu et qu'un militaire pourra servir de chauffeur au commandant.

b) *Division de l'administration.* Il ressort d'un examen de la question que le poste de chef de l'administration devrait être reclassé à D-1. En effet, le chef de l'administration assume, à lui seul, les responsabilités et obligations liées à la gestion de tous les services d'appui administratif et logistique à la mission, y

[1] Le montant des variations est exprimé en milliers de dollars des États-Unis.

compris les services techniques et la gestion des ressources humaines et financières. Avec ce reclassement le poste aurait la même classe que dans les autres petites missions et missions de taille moyenne.

	Variation	
Personnel recruté dans le pays	172,2	10,9 %

• **Paramètres budgétaires : modification des coûts salariaux**

6. L'augmentation des ressources nécessaires est imputable principalement à une hausse des traitements du personnel recruté dans le pays entrée en vigueur le 1er juillet 2002.

7. Il est proposé de créer les trois postes suivants :

a) *Section des transmissions*. Il est proposé de créer deux postes supplémentaires : un d'informaticien et un de câbleur. L'informaticien sera chargé de l'installation et de l'entretien du câblage du réseau, des postes de travail, des imprimantes et des onduleurs. Le câbleur assurera des communications ininterrompues et sera également chargé de tâches de branchement.

b) *Section des services généraux*. Il est proposé de créer un poste d'agent local supplémentaire pour un commis chargé de la réception et de l'inspection ainsi que de l'installation et de la maintenance du Système de gestion des biens non durables et des fournitures.

	Variation	
Voyages	198,3	204,4 %

• **Gestion : produits et moyens revus à la hausse**

8. Les prévisions de dépenses font apparaître une augmentation des ressources prévues pour couvrir les déplacements des fonctionnaires du Siège se rendant dans la zone de la mission. Cette évolution correspond au renforcement des capacités du Département des opérations de maintien de la paix et au fait qu'il s'attache davantage à apporter conseils et appui relatifs aux questions administratives, financières, logistiques et techniques, notamment en ce qui concerne les initiatives touchant aux communications et à l'informatique.

	Variation	
Installations et infrastructures	(344,0)	(5,8 %)

• **Gestion : produits et moyens revus à la baisse**

9. La réduction des ressources nécessaires tient aux dépenses prévues pour la deuxième année du programme de modernisation de la FNUOD, étalé sur trois ans.

	Variation	
Transmissions	101,0	5,7 %

• **Gestion : produits et moyens revus à la hausse**

10. L'augmentation tient à l'achat et à l'installation de radios militaires pour les véhicules blindés de transport de personnel cédés par la FINUL à la FNUOD.

	Variation	
Informatique	866,9	121,3 %

• **Gestion : produits et moyens revus à la hausse**

11. L'augmentation des ressources prévues est essentiellement imputable à la nécessité de renforcer l'équipement informatique de la mission en achetant du matériel et en remplaçant le matériel usagé ou vétuste, conformément aux politiques du Département des opérations de maintien de la paix en la matière.

	Variation	
Services médicaux	34,2	12,6 %

• **Facteurs externes : augmentation des dépenses de soins médicaux**

12. L'augmentation des ressources prévues repose sur les dépenses réelles engagées au titre des soins médicaux dispensés par un hôpital local pendant l'exercice budgétaire 2001/02.

	Variation	
Matériel spécial	(171,8)	(52,5 %)

• **Gestion : moyens revus à la baisse et produits inchangés**

13. La diminution des ressources nécessaires s'explique par le fait que la mission a obtenu du matériel d'observation au titre d'un mémorandum d'accord conclu avec les gouvernements fournissant des contingents qui assurent leur propre soutien logistique.

	Variation	
Fournitures, services et matériel divers	165,9	4,4 %

• **Gestion : produits et moyens revus à la hausse**

14. L'augmentation des ressources nécessaires est essentiellement imputable à la hausse des dépenses d'entretien de l'infrastructure, qui a été renforcée, et du coût des services de ramassage des ordures et des matières dangereuses, la mission s'employant désormais davantage à protéger l'environnement.

IV. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre

15. **En ce qui concerne le financement de la FNUOD, l'Assemblée générale devra se prononcer sur les points suivants :**

a) L'ouverture, aux fins du fonctionnement de la FNUOD pour la période de 12 mois allant du 1er juillet 2003 au 30 juin 2004, d'un crédit d'un montant de 40 212 900 dollars;

b) La mise en recouvrement, à raison de 3 351 075 dollars par mois, du montant indiqué ci-dessus à l'alinéa a), au cas où le Conseil de sécurité déciderait de proroger le mandat de la FNUOD.

V. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux demandes et recommandations de l'Assemblée générale et du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

Assemblée générale

a) Paragraphe 10 de la résolution 56/294 de l'Assemblée générale

16. Un nouveau barème des traitements applicable au camp Faouar est entré en vigueur le 1er juillet 2002, comme l'a indiqué le Secrétaire général aux paragraphes 11 et 12 de son rapport (A/56/832/Add.1).

b) Paragraphe 1 de la résolution 56/294 de l'Assemblée générale

17. Au paragraphe 1 de sa résolution 56/294, en date du 27 juin 2002, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de poursuivre le dialogue productif et fructueux avec le personnel local et de lui faire rapport à ce sujet. Un dialogue transparent s'est instauré entre le personnel local et l'administration de la Force, et toutes les questions soulevées par le transfert du siège de la FNUOD de Damas au camp Faouar qui demeuraient en suspens ont été réglées de manière satisfaisante.

Demande/recommandation	*Mesures prises pour appliquer la demande/recommandation*
Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	
(A/56/887/Add.8)	
Programme de modernisation	
Le Comité consultatif demande que l'information relative aux progrès réalisés dans la mise en oeuvre du programme de modernisation et aux avantages qui doivent en découler, notamment les gains d'efficacité, soit incluse dans le rapport sur le projet de budget pour l'exercice 2003/04 (par. 21-22).	À ce jour, les progrès suivants ont été accomplis dans la mise en oeuvre du programme de modernisation : – La cantine internationale (autrichienne), qui sert de réfectoire central au camp Faouar, est terminée; – Le parc de véhicules civils a été réduit et son utilisation a été rationalisée; – Les services médicaux de la Force ont été rationalisés et centralisés. Les gains d'efficacité suivants devraient se concrétiser une fois que le plan directeur aura été intégralement mis en oeuvre : – Réduction du personnel d'appui militaire devant être redéployé auprès des éléments de combat sur le terrain; – Réduction des dépenses d'entretien du parc de véhicules civils;

Demande/recommandation	*Mesures prises pour appliquer la demande/recommandation*
	– Réduction des dépenses d'entretien courant des infrastructures; – Économies au titre des dépenses de construction grâce à la centralisation des installations de restauration, des services médicaux et des entrepôts.

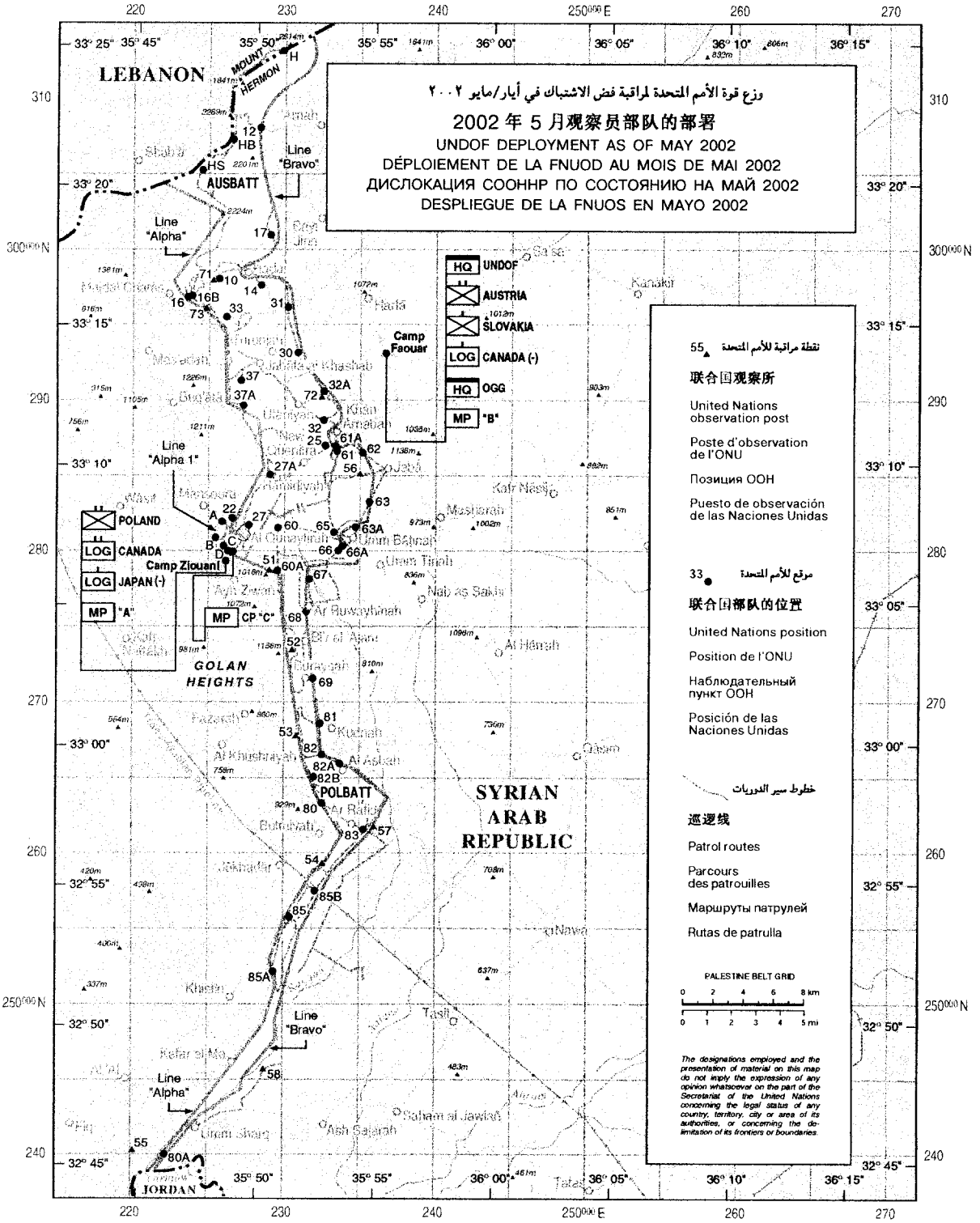

Map No. 2916 Rev. 51 UNITED NATIONS
May 2002 (Special)

Department of Public Information
Cartographic Section